



ATD Quart Monde Wallonie – Bruxelles a.s.b.l.

***Les Rroms, entre reconnaissance et exclusion***  
***Essai de synthèse sur la situation des Rroms en Belgique***

**Jean-Pierre Pinet**

Collection « Connaissance et engagement »

Cette publication relève de la loi du 30 juin 1994 relative au droit d'auteur.  
Cette loi précise entre autres que l'auteur "*dispose du droit au respect de son oeuvre lui permettant de s'opposer à toute modification de celle-ci*" et qu'il a "*le droit de s'opposer à toute déformation, mutilation ou autre modification de cette oeuvre ou à toute autre atteinte à la même oeuvre, préjudiciables à son honneur ou à sa réputation.*"  
Elle rappelle que, sauf accord explicite de l'auteur, sont seules autorisées les courtes citations "*effectuées dans un but de critique, de polémique, de revue, d'enseignement, ou dans des travaux scientifiques, conformément aux usages honnêtes de la profession et dans la mesure justifiée par le but poursuivi (...).*"  
*Les citations visées devront faire mention de la source et du nom de l'auteur."*



Publication réalisée avec le soutien du Ministère de la Communauté française,  
[Direction générale de la Culture](#) - Service général de la Jeunesse et de  
l'Education permanente- [Service de l'Education permanente](#)

Ce document s'adresse au monde associatif, aux citoyens, aux professionnels, à tous ceux qui s'engagent pour le respect de la dignité de chacun et agissent pour que les droits fondamentaux soient effectivement assurés à tous.

**Ce document forme un tout dont chaque élément doit être situé dans son contexte.  
Ancrée dans la vie, la connaissance bâtie sur l'engagement et l'action est en construction permanente.  
Le travail présenté a pour premier objectif d'alimenter et de soutenir les engagements des uns et des autres, pour faire progresser les droits de l'homme et la lutte contre la misère et l'exclusion.**

Nous avons fait le choix de diffuser largement ce travail non seulement pour faire connaître l'expérience et la pensée des personnes très pauvres (et de ceux qui s'engagent à leurs côtés) mais aussi pour qu'il soutienne et inspire d'autres démarches de connaissance qui renforcent les projets et les combats menés avec eux et à partir d'eux.

Nous vous proposons de découvrir dans notre collection "**Documents de référence**" quelques textes qui situent clairement les enjeux de telles démarches et leurs exigences pour qu'elles servent réellement les plus pauvres et contribuent effectivement à lutter contre la misère et l'exclusion.

La collection "**Connaissance et engagement**" publie des travaux réalisés par des personnes engagées dans la durée aux côtés des personnes et familles très pauvres.

La collection "**Croisement des savoirs et des pratiques**" publie des travaux construits collectivement à partir d'échanges entre des personnes ayant l'expérience vécue de la pauvreté et de l'exclusion sociale, et des personnes d'autres milieux, en mettant en oeuvre les conditions d'un réel croisement tel que décrit dans la « Charte du croisement des savoirs et des pratiques avec des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale »

La collection "**Nous d'un peuple**" publie des interventions construites collectivement par des personnes ayant l'expérience vécue de la pauvreté et de l'exclusion sociale. Elles ont été conçues pour engager un échange entre personnes de différents milieux, mais toujours avec des personnes en situation de pauvreté.

La collection "**Regards croisés**" confronte les points de vue de différents acteurs sur une même question, y compris celui de personnes vivant la pauvreté

## Sommaire

Les Rroms, entre reconnaissance et exclusion	
Essai de synthèse sur la situation des Rroms en Belgique.....	1
Résumé.....	4
Mise en garde.....	5
Introduction.....	5
Qui sont les Rroms ?.....	6
Aperçu historique.....	6
Préjugés.....	7
Esclavage, extermination.....	8
Aujourd'hui.....	11
Diversité d'un peuple ; les plus pauvres.....	11
Éducation, scolarisation.....	11
Emploi.....	13
Logement.....	15
Santé.....	16
Conclusions.....	17
Éléments de bibliographie.....	18

## Résumé

Les Rroms sont méconnus, autant au niveau de ce qu'ils ont vécu que de ce qu'ils vivent ou de ce qu'ils veulent vivre. Un timide courant de citoyens cherche, avec des fortunes et des motivations diverses, à travers l'Europe, à transformer cet état de choses.

Nous nous sommes posé la question : 'en Belgique, qui sont-ils ?' et nous n'avons pas trouvé de synthèse qui donne autant une perspective historique qu'un état de la situation actuelle.

C'est à cela que veut répondre cette analyse, essentiellement basée sur une recherche documentaire et quelques connaissances de l'auteur.

## **Mise en garde.**

Cet article n'a pas la prétention d'aborder tous les aspects de la vie et de l'histoire des Roms<sup>1</sup> ni non plus d'être complet sur tel ou tel thème. Par contre, il nous semblait important, dans une perspective d'éducation permanente, de présenter une vision des choses... quitte à la modifier par la suite en fonction de notre évolution, de nos rencontres, de notre travail.

## **Introduction.**

Comme le rappelle l'association L'ARC dans un numéro de sa revue<sup>2</sup> début 2009, les Roms sont sans doute la minorité la plus discriminée d'Europe. Et cela, depuis des siècles. Cependant, petit à petit, les choses semblent changer au moins pour certains.

Ainsi une jeune fille Rrom, Rebecca Covaciu, a reçu le prix Unicef 2008, elle qui vit en Italie et a subi de plein fouet la vague de racisme, d'agressions et de discriminations qui a frappé les siens courant 2008. Elle a choisi de témoigner de sa vie par le dessin<sup>3</sup>.

Le site Web de l'Union Européenne consacré aux Roms<sup>4</sup> montre des exemples de bouchers, d'avocats, d'hommes de radio (techniciens, journalistes,...) qui « ont réussi »... mais précise aussi qu'à côté de ces réussites individuelles, la majorité vit des conditions difficiles<sup>5</sup>. Le 16 Septembre 2008, l'Union Européenne organisait le « Premier sommet européen sur les Roms », en y invitant des personnalités Rroms. « *Il visait trois objectifs : mieux faire connaître les besoins de la communauté Rom; recenser les moyens les plus efficaces pour améliorer leurs conditions de vie; obtenir des engagements concrets.*<sup>6</sup> »

Une 'Décade pour l'inclusion des Roms' (2005 – 2015) a été mise en place, sous la houlette de la Banque mondiale<sup>7</sup>... mais ce sont surtout des pays à l'Est de l'Europe qui y participent<sup>8</sup>, ceux de l'Ouest ne s'estimant sans doute pas concernés...

Le 19 mars 2009 se tenait à Bruxelles un séminaire organisé par la Fondation Roi Baudouin, ayant pour titre « [Scolarisation des enfants roms en Belgique, paroles de parents](#) ». Ce séminaire faisait suite à une étude menée par la Fondation où 45 parents Rroms ont été interrogés. Ils habitaient différents lieux dans le pays et ont parlé de leurs difficultés et de leurs espoirs pour leurs enfants. Mais l'un des moments les plus forts de ce séminaire a été la prise de parole de médiateurs Rroms. « *Enfin, disaient-ils, nous avons la parole : nous parlons et vous nous écoutez.* » Les quatre médiateurs présents, traducteurs-interprètes de formation, même s'ils n'ont pas pu avoir tout le temps de parole qu'ils auraient voulu, portaient fort, chacun, cet espoir que leur peuple soit enfin reconnu.

---

<sup>1</sup>**Roms** (ou *Rroms*, féminin *R(r)oma*, pluriel *R(r)omané*) est un [endonyme](#) signifiant *êtres humains* adopté par l'[Union romani internationale](#) (IRU) et les [Nations Unies](#) pour désigner un ensemble de populations dont les langues initiales sont originaires du nord-ouest du sous-continent indien, et constituant des minorités entre l'[Inde](#) et l'[Atlantique](#) (voire en Amérique du Nord), connues sous de nombreux [exonymes](#) dont les plus utilisés en [français](#) sont **Gitans**, **Tsiganes**, **Manouches**, **Romanichels**, **Bohémiens**, **Sintis**, ou parfois [Gens du voyage](#) (bien que cette dernière dénomination ne soit pas réservée aux Roms et constitue plutôt une appellation administrative française ou francophone)  
Wikipedia : <http://fr.wikipedia.org/wiki/Rrom>

Nous utiliserons le terme de 'Rrom' dans ce texte pour parler tant des personnes ayant la nationalité belge que d'autres nationalités, sauf s'il s'agit d'une citation ou du titre d'un ouvrage.

<sup>2</sup>numéro 100 : <http://www.arc-culture.org/le-journal-de-larc-100.pdf>

<sup>3</sup>Voir la page de l'association EveryOne :

[http://www.everyonegroup.com/EveryOne/MainPage/Entries/2008/5/24\\_Dear\\_Europe\\_By\\_Rebecca\\_Covaciu.html](http://www.everyonegroup.com/EveryOne/MainPage/Entries/2008/5/24_Dear_Europe_By_Rebecca_Covaciu.html)

<sup>4</sup><http://ec.europa.eu/social/main.jsp?catId=518&langId=fr>

<sup>5</sup>La chaîne Arte a projeté récemment un témoignage, « La Cité des roms », sur un ghetto Rrom en Bulgarie

<http://plus7.arte.tv/fr/detailPage/1697660.CmC=2635740.scheduleId=2636730.html>

<sup>6</sup>[http://ec.europa.eu/news/employment/080916\\_1\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/news/employment/080916_1_fr.htm)

<sup>7</sup>World Bank. Decade of Roma Inclusion

<http://web.worldbank.org/WBSITE/EXTERNAL/COUNTRIES/ECAEXT/EXTROMA/0..contentMDK:20754751~pagePK:64168445~piPK:64168309~theSitePK:615987,00.html?>

<sup>8</sup><http://www.romadecade.org/index.php?content=1>

Le Conseil de l'Europe et l'Union européenne ont publié de nombreuses études, résolutions,... qui rappellent les droits de ces européens et proposent des mesures générales<sup>9</sup>. Il existe un Centre Européen pour les Droits des Roms ([European Roma Rights Centre](http://www.european-roma-rights-centre.org)) et la reconnaissance obtenue dans certains pays comme minorités nationales a permis l'éclosion de partis politiques ainsi qu'une 'Union Rom Internationale' (IRU / International Romani Union) dont le siège est à Prague, ainsi qu'un parlement élu<sup>10</sup>.

On pourrait croire qu'enfin ce peuple trouve sa place parmi le 'concert des nations'... Mais le chemin est encore long. Revenons un peu en arrière.

## Qui sont les Roms ?

### Aperçu historique

Le peuple Rrom compte au début du XXI<sup>e</sup> siècle environ dix millions de personnes et forme une 'minorité sans territoire' à travers toute l'Europe<sup>11</sup>.

L'histoire des Roms a longtemps fait l'objet de légendes, de phantasmes, de préjugés comme nous le verrons plus loin. Cependant aujourd'hui, la plupart des auteurs, des chercheurs s'accordent à dire que les Roms viennent de l'Inde. « *En Inde, où ils sont connus sous les noms de Doms, Lôms (...), les ancêtres des Roms étaient des groupes sociaux / professionnels plutôt qu'ethniques, leurs origines étaient géographiquement et socialement multiples.*<sup>12</sup> »

Certains auteurs affirment que de petits groupes de Roms ont quitté l'Inde vers l'an 1000 et, de proche en proche ont gagné l'Europe, de la même façon qu'un certain nombre de groupes de migrants qui la rejoignent aujourd'hui<sup>13</sup>. Les uns se sont fixés en route, d'autres ont continué jusqu'à 'apparaître' en Belgique et en France au début des années 1400<sup>14</sup> (en septembre 1421 à Bruges<sup>15</sup>, puis en octobre 1421 à Arras<sup>16</sup> et en 1431 à Tournai<sup>17</sup>). Des recherches plus récentes, citées par Jean-Pierre Liégeois<sup>18</sup> parlent de Jatis (corporations professionnelles indiennes héréditaires) réduits en esclavage au début du XI<sup>e</sup> siècle par des Turcs et déplacés au fil des conquêtes, des ventes d'esclaves jusqu'en Europe... où certains auraient connu cette condition durant huit cent cinquante ans (Moldavie, Valachie).

---

<sup>9</sup>Par exemple : Résolution du Parlement européen du 15 novembre 2007 sur l'application de la directive 2004/38/CE relative au droit des citoyens de l'Union et des membres de leurs familles de circuler et de séjourner librement sur le territoire des États membres - Application de la directive 2004/38/CE relative au droit des citoyens de l'Union de circuler et de séjourner librement sur le territoire des États membres

<http://www.europarl.europa.eu/sides/getDoc.do?pubRef=-//EP//TEXT+TA+P6-TA-2007-0534+0+DOC+XML+V0//FR>

<sup>10</sup>Les explications sont plus fournies en anglais : [http://en.wikipedia.org/wiki/World\\_Romani\\_Congress](http://en.wikipedia.org/wiki/World_Romani_Congress)

<sup>11</sup>Conseil de l'Europe.- Rapport final de M. Alvaro GIL-ROBLES, Commissaire aux Droits de l'Homme, sur la situation en matière des droits de l'homme des Roms, Sintis et Gens du voyage en Europe, à l'attention du Comité des Ministres et de l'Assemblée parlementaire,.- publication numérique, 2006..

J.P. Liégeois, dans : Liégeois (Jean-Pierre).- Roms et Tsiganes.- Paris, La Découverte, 2009, coll. Repères, donne une estimation (début des années 2000 ?) entre 8 et 12 millions pour le continent européen (p. 29)

<sup>12</sup><http://fr.wikipedia.org/wiki/Rrom>

<sup>13</sup>Kenrick (Donald), Puxon (Grattan).- *Destins gitans. Des origines à la 'solution finale'*.- Paris, Gallimard, 1972, collection 'Tel'.

<sup>14</sup>J.P. Liégeois cite 1419 comme date d'un premier document connu attestant de la présence de Roms en Belgique.

(J.P. Liégeois, Roms et Tsiganes, o.c. p. 25). « *La présence des Tsiganes est attestée pour la première fois dans nos régions, à Anvers en 1419. Un groupe apparaît à Bruxelles le 4 janvier 1420.* » (Gens du voyage en Wallonie.- Ministère des Affaires Sociales et de la Santé, Centre de Médiation des Gens du Voyage de la Région wallonne, Centre d'action inter-culturelle de la province de Namur, 2001 ?)

<sup>15</sup>Liégeois (J.P.).- Roms et Tsiganes, o.c., p. 23

<sup>16</sup>Vaux de Foletier (François de).- *Mille ans d'histoire des Tsiganes*.- Paris, Fayard, 1970, p. 7

<sup>17</sup>ibidem, p. 15

<sup>18</sup>Travaux de Courthiade et Clanet cités dans : Liégeois (Jean-Pierre).- Roms et Tsiganes, o.c.

La plupart des branches (Sinti, Gitans,...) du peuple Rrom d'aujourd'hui se rattacherait à cet ensemble initial comme en témoignent les recherches linguistiques (à partir de 1763) et génétiques (à partir de 1990)<sup>19</sup>.

La langue des Rroms (le romani) est au départ une langue indo-européenne et leur dispersion a entraîné une dialectisation<sup>20</sup>. « *Par son vocabulaire et sa grammaire, elle se rattache au sanscrit (comme le français au latin). Faisant partie du groupe des langues néo-indiennes, elle est étroitement apparentée à des langues vivantes telles que le hindi, le goujrathi, le marathe, le cachemiri. Lorsque nous suivons les Tsiganes dans leurs migrations à travers l'Asie et l'Europe, nous constatons l'enrichissement progressif de leur langue par des vocables empruntés aux pays de séjour.*<sup>21</sup> » S'adaptant aux lieux et aux peuples rencontrés, les Rroms ont à la fois enrichi leur propre culture et l'ont diversifiée, la vie faisant que tel ou tel petit groupe d'entre eux se bâtit au fil du temps des identités<sup>22</sup> particulières. Mais ce qui est sans doute le plus remarquable, c'est ce lien plus ou moins fort selon les personnes et les groupes qui relie chacun au 'Romanipe' (mode de vie et ensemble des éléments formant la culture Rrom, identifiant quelqu'un comme Rrom<sup>23</sup>).

### Préjugés

Dès leurs premiers déplacements, les Rroms semblent avoir été victimes de persécutions, mais aussi de dénigrement, de stéréotypes, de racisme. Kenrick et Puxon consacrent une part importante de leur ouvrage à l'histoire de ces préjugés<sup>24</sup> et l'on en retrouve la trace dans de nombreux écrits qui leur sont consacrés. Du rejet (qui dure encore aujourd'hui) de la part d'individus ou de structures, comme l'église catholique<sup>25</sup>, on passe assez rapidement à des politiques globales, telle que l'explique bien J.-P. Liégeois : « *Les rapports entre Tsiganes et non-Tsiganes n'ont jamais été sereins. Considérés comme des intrus dès qu'ils découvrent l'Europe (...), faisant irruption dans des sociétés que les États tentent d'organiser et de contrôler, mobiles face à des populations locales fixées sur un terroir, les Tsiganes suscitent méfiance, peur et rejet. Si le rejet est d'abord local, très vite, il devient affaire d'État et des politiques globales sont développées. Toutes ces politiques sont synonymes de négation du Tsigane et de sa culture. On peut proposer une typologie des politiques menées pendant plus d'un demi-millénaire :*

- politique d'exclusion : notamment par le bannissement hors du territoire d'un Royaume, ou d'un État ; (...)
- politiques de réclusion : la disparition souhaitée géographiquement par un bannissement synonyme d'éloignement devient souhaitée socialement par l'enfermement et l'éclatement du groupe et des familles (...) ; c'est l'envoi aux galères, l'envoi dans des colonies à peupler, la déportation, l'esclavage, etc.
- politiques d'inclusion : c'est l'assimilation du Tsigane par son environnement. La disparition est alors culturelle, et le Tsigane est considéré comme un marginal posant des problèmes sociaux<sup>26</sup> .»

<sup>19</sup>Liégeois J.P.-Roms et Tsiganes, o.c., pp. 19 sq.

<sup>20</sup>Liégeois J.P.- Roms et Tsiganes, o.c., pp. 19 sq.

<sup>21</sup>Vaux de Foletier (François de), o.c., p. 28

<sup>22</sup>Nous utilisons le terme « identité » au sens où Amin Maalouf en parle : « ce qui fait que je suis moi-même et pas un autre ». Amin Maalouf. Identités meurtrières. - Paris, Grasset, 1998.

<sup>23</sup>en anglais : <http://en.wikipedia.org/wiki/Romanipe>

<sup>24</sup>Kenrick (Donald), Puxon (Grattan), o.c., en particulier le ch II.

<sup>25</sup>Au XVI<sup>e</sup> siècle, des évêques ont interdit à leur prêtres de s'occuper des 'Gitans', d'autres ont excommunié au XV<sup>e</sup> siècle ceux qui s'étaient fait lire les lignes de la main (Kenrick et Puxon, o.c., pp. 22-23) – L'Etat Pontifical pratiqua la condamnation aux galères et la déportation des 'tsiganes' : cfr travaux d'Asséo et al.- La Chiesa cattolica e gli Zingari.- Roma, Anicia, 'Interface' cités par J.P. Liégeois..

<sup>26</sup>Liégeois (Jean-Pierre ; sous la dir. de).- *L'accès aux droits sociaux des populations tsiganes en France*. Rapport d'étude de la direction générale de l'action sociale.- Paris, ENSP, 2007, p. 11

## Esclavage, extermination

L'exclusion et la réclusion ont pris différentes formes au fil du temps et des territoires : « *envoi aux galères des hommes valides à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, et surtout pendant les XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles ; envoi dans les colonies à peupler et dans les hôpitaux au XVIII<sup>e</sup> siècle ; esclavage dans les principautés roumaines. La négation peut prendre des formes plus subtiles : ainsi, avec le développement des contrôles, le fichage des nomades (en France, de 1912 à 1970), le port du carnet anthropométrique, qui permet un contrôle quasi quotidien des activités et des déplacements d'individus dont l'existence est perçue comme dissidence. Enfin, la négation touche la culture du groupe. Ce sont les vêtements « tsiganes » interdits, la langue tzigane prohibée, les enfants enlevés à leur famille, comme à l'époque du despotisme éclairé au XVIII<sup>e</sup> siècle et, récemment, en Suisse, de 1926 à 1973, conséquence de l'action de l'organisation philanthropique Pro Juventute.*<sup>27</sup> »

Les plus sévères de ces volontés de destruction ont sans doute été l'esclavage puis le génocide durant la période nazie.

En Europe, les Rroms ont eu à subir l'esclavage dans deux principautés roumaines, de façon attestée, depuis avant le XIV<sup>e</sup> siècle (1385<sup>28</sup>). « *Il était permis aux maîtres de punir leurs esclaves, de les battre, de les enchaîner, de les emprisonner ; mais ils n'avaient pas le droit de vie ou de mort.*<sup>29</sup> » Ils étaient aussi vendus ou donnés, comme de la marchandise. Les lois et actes publics d'abolition de cet esclavage s'étalèrent de 1837 à février 1856<sup>30</sup>.

Cependant, comme c'est le cas dans d'autres pays, en particulier en Mauritanie<sup>31</sup> ou au Soudan<sup>32</sup> de nos jours, les pratiques d'esclavagisme subsistent même après l'abolition légale de l'esclavage. Assez justement, un auteur écrit : « *Les Rroms se sont retrouvés libres mais pas libérés, embarqués dans le cycle sans fin de la marginalisation. Quels horizons ? Qu'allaient-ils devenir ? (...) Ils se sont retrouvés sans rien, sans autre alternative que de continuer à survivre dans les marges de la société. Beaucoup sont restés où ils étaient : leur situation n'était guère différente de celle du temps de l'esclavage. Bien d'autres sont partis. L'abolition de l'esclavage a jeté des milliers de Rroms sur les routes d'Europe et même au-delà, à la recherche de climats plus hospitaliers. Cinq siècles d'esclavage pèsent toujours sur les mentalités : les Tsiganes sont encore perçus comme des êtres inférieurs par la majorité des Roumains mais aussi par eux-mêmes. L'héritage de l'esclavage n'explique pas tout, mais il influence sans doute bien des attitudes.*<sup>33</sup> » De nos jours, la confiscation de papiers officiels suite à une dette et l'utilisation de taux d'usure conduisent de nombreuses familles Rroms à être obligées de travailler pour autrui pour une durée indéfinie<sup>34</sup>.

Mais ce qui reste profondément ancré dans la mémoire individuelle et collective de nombreux Rroms, c'est le souvenir des déportations et des camps de concentration<sup>35</sup>. Comme le rappellent

<sup>27</sup>J.P. Liégeois.- L'accès aux droits..., o.c. et Article « Tsiganes », Encyclopédie Larousse en ligne, <http://test.larousse.fr/encyclopedie/divers/Tsiganes/147588> puis pour Pro Juventute : Chronologie « Œuvre des enfants de la grand-route », Pro Juventute, article numérique, <http://www.pro-juventute.ch/Chronologie-OEuvre-des-enfan.1425.0.html?&L=1&fontsize=>

<sup>28</sup>Petcu (Silviu).- *Le rôle des esclaves roms dans la vie économique.*- in : L'esclavage des Rroms, Etudes tsiganes, n° 29, p. 73

<sup>29</sup>Vaux de Foletier (François de), o.c., p. 87

<sup>30</sup>ibidem, pp 88-89.

<sup>31</sup>Amel Daddah.- *Mauritanie, les héritiers de l'esclavage.*- Le Monde diplomatique, novembre 1998, <http://www.monde-diplomatique.fr/1998/11/DADDAH/11266> ou *Mauritanie : esclavage, islam et « démocratie »*, Tribune des droits humains, 3 mars 2009, <http://www.humanrights-geneva.info/Mauritanie-esclavage-islam-et.4183>

<sup>32</sup>Selon Anti-Slavery International, 14.000 personnes ont été en esclavage entre 1986 et 2002 au Soudan : (en anglais) <http://www.antislavery.org/homepage/antislavery/award/slaverysudan2006.htm>

<sup>33</sup>Houliat (Bernard), Schneck (Antoine).- *Tsiganes en Roumanie.*- Rodez, éd. du Rouergue, 1999, p 30.

<sup>34</sup>ibidem, p. 157,158.

<sup>35</sup>En Roumanie, par exemple : Houliat et Schneck, o.c., pp 86 sq.

plusieurs ouvrages<sup>36</sup>, les arrestations, internements, et massacres de Roms par les nazis furent fortement favorisés par les lois pré-existantes à leur arrivée au pouvoir dans de très nombreux états européens. Selon les sources entre 220.000<sup>37</sup> et 500.000 Roms<sup>38</sup> ont 'disparu' en Europe durant la deuxième guerre mondiale sur une population d'un million recensée en 1939<sup>39</sup>. Ce fut le fait soit de l'extermination ou des expériences médicales subies dans les camps, soit des traitements dont ils ont fait l'objet par les occupants ou les forces chargées de les réprimer hors des camps. Le plus fort du génocide ne doit cependant pas cacher non plus la période qui la précéda (de 1912 à 1938, selon les pays et les auteurs) pendant laquelle furent mises en places les théories et furent testées les pratiques, y compris celles d'internement<sup>40</sup>. Le terme resté dans la langue romani pour désigner ces massacres est 'Porajmos' ou 'Samudaripen'<sup>41</sup>.

En Belgique, le nombre de Roms (fichés) semble avoir été petit<sup>42</sup>. « *Certains furent arrêtés sur les routes et envoyés dans les camps déjà préparés. Onze hommes furent envoyés à Auschwitz en novembre 1943. D'autres restèrent à Malines, dans des conditions misérables, attendant que les autorités aient formé un convoi plus important. Lorsque celui-ci partit, en janvier 1944, il comportait 351 Gitans.*<sup>43</sup> » Certains se sont enfuis avant les rafles, d'autres pourraient avoir été, comme aux Pays-Bas, traités comme « asociaux ». Il semble vraisemblable que ces chiffres soient sous-estimés : la Belgique et les départements du nord de la France avaient été placés sous commandement militaire unique. Divers auteurs<sup>44</sup> ont mis en évidence que des Roms belges ont été arrêtés et internés sur le territoire français mais aussi en Belgique (rafle de 1943) puisque certains ont été fusillés, en particulier à Breendonck. Toujours est-il qu'une estimation donne, pour la Belgique, le nombre de 500 morts sur 600 recensés en 1939<sup>45</sup>.

Il ne semble guère possible d'avoir, aujourd'hui encore, une vue exacte de ce qui s'est réellement passé. Ainsi, assez curieusement, en 1957, soit 12 ans après la fin du conflit, l'Abbé Froidure écrit : « *L'Office des Statistiques signale l'existence en Belgique, au 1er janvier 1956 de 52.481 commerçants ambulants (sur les marchés, de porte à porte ou sur la voie publique). Parmi eux, se trouvent 2.178 étrangers. Il n'est pas téméraire d'en classer la moitié parmi les infra-salariés. A cela il faut ajouter le nombre incontrôlable des colporteurs non déclarés.*<sup>46</sup> » Bien sûr, la façon de comptabiliser les personnes, les catégories ne sont pas les mêmes... mais l'écart entre les deux chiffres pose question quant au nombre de personnes concernées.

<sup>36</sup>Voir par exemple : Hubert (Marie-Christine).- Les réglementations anti-tsiganes en France et en Allemagne avant et pendant l'Occupation.- Revue de la Shoah n°167, sept-déc. 1999 ou l'ouvrage ci-dessous (Kenrick et Puxon).

<sup>37</sup>Kenrick (Donald), Puxon (Grattan).- *Destins gitans. Des origines à la 'solution finale'*.- Paris, Gallimard, 1972, p. 241

<sup>38</sup>Le génocide des Tsiganes européens.- Encyclopédie de la Shoah, United States Holocaust Memorial Museum / Memorial de la Shoah, <http://www.ushmm.org/wlc/article.php?lang=fr&ModuleId=75>. L'estimation de 500,000 victimes est également citée dans Commission nationale consultative des Droits de l'Homme (France).- *Étude et propositions sur la situation des Roms et des gens du voyage en France*.- texte adopté en assemblée plénière le 7 février 2008, Paris, texte imprimé, 2008.

<sup>39</sup>Le génocide des Tsiganes européens, o.c.

<sup>40</sup>Voir Auzias Claire.- Samudaripen. Le génocide des Tsiganes.- Paris, l'Esprit frappeur, 2004.

<sup>41</sup><http://fr.wikipedia.org/wiki/Porajmos>

<sup>42</sup>Mais l'histoire, dans ce domaine, est encore à faire. Peu d'études locales, concernant des personnes précises existent que ce soit sur la résistance, la collaboration ou même sur les Juifs de Belgique durant cette époque... et donc encore moins sur les Roms au même moment !

<sup>43</sup>« *Les archives belges et les registres d'Auschwitz permettent de fournir quelques indications sur ce convoi. Sur les 351, 145 se déclarent Français et 121 Belges, se répartissant pratiquement également par sexe. On sait également le sort qui leur a été réservé à Auschwitz Birkenau: Mis en quarantaine, ils sont tous immatriculés, y compris les bébés. Le sort final de ces Tsiganes est connu. Les plus solides sont transférés dans d'autres camps, les 15 avril, 24 mai et 12 août 1944; mais ils sont bien peu à être revenus de Flossenbürg, Buchenwald ou Ravensbrück. Le 1 août 1944, le camp de famille de Birkenau est liquidé. Seuls douze tsiganes du convoi Z du 15 Janvier 1944, ont survécu.* » (Durand (Christine), Destin et Mémoire des Tsiganes dans l'Europe nazie ( 1933-1945 ). DESS Informatique Documentaire. Rapport de recherche bibliographique. Lyon, ENSSIB, 1998)

<sup>44</sup>Durand (Yves).- Histoire de la deuxième guerre mondiale.- Paris, Ed. Complexe, 1998 mais surtout José Gotovitch, dont José Gotovitch, "Quelques données relatives à l'extermination des Tsiganes en Belgique". *Cahier d'histoire de la Seconde guerre mondiale*, 1976

<sup>45</sup>Kenrick (Donald), Puxon (Grattan).- *Destins gitans...*, o.c., p. 241

<sup>46</sup>Froidure (Abbé E.).- *Parias 57*.- Bruxelles, Editions Stations de plein Air, 1957, p. 87

En 2002, l'ENAR<sup>47</sup> estime le nombre de Roms (de nationalité belge et étrangère) aux alentours de 32.000. Dans son livre<sup>48</sup>, J.P. Liégeois cite la fourchette de 25.000 à 35.000 pour la Belgique<sup>49</sup>.

Toujours est-il que ces souffrances vécues se sont transmises dans les mémoires familiales et que l'absence quasi totale de reconnaissance publique de ces faits (monuments, célébrations, reconnaissances publiques, dédommagements<sup>50</sup>,...) ont contribué à renforcer ces blessures.

Et cela, d'autant plus que : « *après la guerre, la discrimination contre les Tsiganes ne cessa pas. La République fédérale d'Allemagne décida que toutes les mesures prises contre les Tsiganes avant 1943 étaient une politique légitime de l'Etat et ne nécessitaient pas de réparations. L'incarcération, la stérilisation et même la déportation étaient considérées comme une politique légitime. Qui plus est, la police criminelle bavaroise reprit les fichiers de recherche de Robert Ritter, y compris son registre des Tsiganes en Allemagne. (...) Le chancelier allemand Helmut Kohl reconnut formellement la réalité du génocide des Tsiganes en 1982. Mais à cette date, la plupart des victimes susceptibles de toucher des réparations conformément à la loi allemande étaient déjà mortes.*<sup>51</sup> » En France, il fallut attendre 1969 pour que soit supprimée la loi de 1912<sup>52</sup> et 2001 pour un début de reconnaissance officielle du génocide<sup>53</sup>.

Actuellement, des observateurs<sup>54</sup>, font part d'une forte recrudescence partout en Europe de discrimination raciste, de la haine anti-Rrom en ce début de XXI<sup>e</sup> siècle, en particulier dans le milieu politique, dans les régions où la visibilité des Roms est grande et sur Internet.

---

<sup>47</sup>Machiel (Toon).- *Garder la distance ou saisir les chances. Roms et gens du voyage en Europe occidentale*, Mars 2002. Voir paragraphe 'Les Roms/gens du voyage en Belgique', p. 17 : « gens du voyage » : 7.000, « Manouches » : 1.500, « Roms » : 750, « Roms de l'Est » : 20.000, « Roms/Sinti/gens du voyage belges et étrangers en Wallonie » : 5.000 à 10.000 personnes + 200 à 300 familles traversant régulièrement le pays. Ailleurs il y a l'estimation de 30.000 à 50.000 personnes. Il est évident que la situation de ces personnes est hétérogène et qu'ici nous nous intéresserons aux plus pauvres.

<sup>48</sup>Publié en 2009 (Liégeois J.P., Roms et Tsiganes, o.c.)

<sup>49</sup>D'autres estimations existent, comme celles rassemblées par la CODE : « Quelques estimations ont toutefois été réalisées. Le 'Vlaams Minderheden Centrum' (VMC) estime qu'il y a environ 20.000 Roms qui vivent en Flandre et Bruxelles. Les plus grandes communautés vivent à Bruxelles (6500) et Anvers (4000). Le Centre régional d'Intégration Foyer Bruxelles estime qu'en 2004, il y a entre 5500 et 7000 Roms dans la région Bruxelles-Capitale.(...) En Wallonie, peu de chiffres sont disponibles mais on estime que quelques milliers de Roms y habitent (à Liège, ils sont environ un millier) » CODE.- *Recherche-pilote sur la sensibilisation des autorités publiques à la Communauté Rom et sur l'intégration scolaire des enfants Roms*.- Bruxelles, CODE, 2004

<sup>50</sup>A Breendonck seule une petite plaque commémorative rappelle la souffrance de centaines de personnes « *La mémoire des déportés tziganes est, quant à elle, pratiquement inexistante. Les rares rescapés tziganes ne sont pas associés aux commémorations avant les années '90. Ils sont trop minoritaires pour faire entendre leur voix et moins encore, faire valoir leurs droits. Une plaque commémorative de la déportation tzigane est placée sur les murs de la caserne le 3 juin 1995, sur initiative de l'Union des Déportés Juifs et Ayants-Droit de Belgique' et du 'Vlaams Overleg Woonwagenwerk'. Cette association, créée en 1977, a pour priorité absolue la problématique des lieux de séjour (accueil, démarches administratives, aménagement des terrains, scolarité,...). Cette organisation fédératrice des différents groupes de Roms, Sinti et autres nomades entend jouer les intermédiaires entre eux et les autorités belges. Son influence est limitée et la mémoire des déportés tziganes n'entre pas dans ses priorités.* » Laurence Schram.- Le camp de rassemblement pour Juifs de Malines. L'antichambre de la mort.- Paris, Sciences-Po, Online Encyclopedia of Mass Violence, Avril 2008

<sup>51</sup>Le génocide des Tsiganes européens, o.c.

<sup>52</sup>Loi instituant le carnet anthropométrique pour les « nomades et vagabonds » et visant à supprimer le nomadisme.

<sup>53</sup>Commission nationale consultative des Droits de l'Homme (France).- *Étude et propositions sur la situation des Roms et des gens du voyage en France*.- texte adopté en assemblée plénière le 7 février 2008, Paris, texte imprimé, 2008, pp. 27 sq.

<sup>54</sup>Liégeois J.P., o.c., pp. 29 sq.mais aussi l'ENAR

## **Aujourd'hui.**

### Diversité d'un peuple : les plus pauvres.

Nous le disions dans l'introduction : les choses sont en train de changer, de façon positive, quant à la discrimination dont ce peuple fait l'objet... Et c'est une bonne chose. Néanmoins, il faut être conscients que ces changements touchent surtout des élites et que l'immense majorité des Roms (nationaux et 'étrangers'), très divers comme tout peuple, vivent encore des situations très précaires, malgré la création, ici et là, d'ONG Roms engagées dans la promotion de leur propre milieu.

Le risque est grand, comme cela a toujours été le cas pour tous les peuples, que la promotion (légitime) des plus forts se fasse en excluant encore plus les plus faibles. Nous en avons entendu récemment, lors d'un colloque en Belgique, les prémices : « *nous ne sommes pas comme ces 5 % de mendiants* », « *vous, au moins, vous avez fait des études valables* »,... D'autre part, du fait de la crise économique, du repli sécuritaire, de la montée du racisme et de l'extrémisme au niveau de l'Europe et de nombreux pays membres, la situation de ceux qui ont déjà le plus difficile – parmi les Roms autant que chez d'autres groupes sociaux – régresse fortement après avoir connu une brève période d'espoir suite à la chute du Mur de Berlin puis de l'ouverture de l'Europe.

C'est la raison pour laquelle le Mouvement ATD Quart Monde a toujours été attentif aux risques de 'sous-prolétarianisation' de populations des pays où il se trouvait mais également à éviter de dresser un groupe de pauvres contre un autre. C'est avec ces préoccupations que nous allons maintenant examiner brièvement quelques domaines importants, relevant de droits fondamentaux.

### Éducation, scolarisation

ATD Quart Monde Wallonie – Bruxelles a publié récemment un grand nombre d'analyses sur l'enseignement<sup>55</sup>. Il en ressort en particulier que ce sont bien **les conditions socio – économiques des familles**, leur grande pauvreté qui prévaut dans les orientations de leurs enfants, bien plus que la nationalité ou l'appartenance à tel ou tel groupe. On peut donc considérer que les conclusions générales peuvent s'appliquer aux familles les plus pauvres des Roms.

De très nombreuses études ont été réalisées sur la scolarisation des Roms<sup>56</sup>, mais les données concernent souvent les pays de l'Est. Il est cependant curieux que cette population ne puisse pas être étudiée comme n'importe quelle autre population ! Il faut régulièrement mettre en avant 'sa mendicité', ou la très grande variabilité... au point même que la CODE écrit « *le 'Rom' n'existe pas*<sup>57</sup> » ! Mais a-t-on comparé la variabilité des attitudes de ces familles à celles d'autres

<sup>55</sup>Dominique Visée – Leporcq.- 8. *Le droit à l'éducation : l'enseignement en Communauté française, une situation profondément inégalitaire*. Grande Pauvreté et droits de l'Enfant. Les enfants pauvres et leurs familles, des droits fondamentaux en friche... Bruxelles, Analyses et études, Collection Connaissance et engagement, 2008. <http://www.atd-quartmonde.be/Le-droit-a-l-education-l.html>

Dominique Visée – Leporcq.- 9. *Le droit à l'éducation : la situation des enfants précarisés dans l'enseignement fondamental*. Grande Pauvreté et droits de l'Enfant. Les enfants pauvres et leurs familles, des droits fondamentaux en friche... Bruxelles, Analyses et études, Collection Connaissance et engagement, 2008. <http://www.atd-quartmonde.be/Le-droit-a-l-education-la.html>

Dominique Visée – Leporcq.- 10. *Le droit à l'éducation : la situation des jeunes en situation de précarité dans l'enseignement secondaire*. Grande Pauvreté et droits de l'Enfant. Les enfants pauvres et leurs familles, des droits fondamentaux en friche... Bruxelles, Analyses et études, Collection Connaissance et engagement, 2008. <http://www.atd-quartmonde.be/Le-droit-a-l-education-la,349.html>

Dominique Visée – Leporcq.- 11. *Le droit à l'éducation : l'orientation massive d'enfants précarisés en enseignement spécialisé*. Grande Pauvreté et droits de l'Enfant. Les enfants pauvres et leurs familles, des droits fondamentaux en friche... Bruxelles, Analyses et études, Collection Connaissance et engagement, 2008. <http://www.atd-quartmonde.be/Le-droit-a-l-education-l,360.html>

<sup>56</sup>Voir la bibliographie : on pointera en particulier celles de la CODE, de la FRB et du Foyer.

<sup>57</sup>CODE (Coordination des ONG pour les droits de l'enfant).- *Recherche-pilote sur la sensibilisation des autorités publiques à la Communauté Rom et sur l'intégration scolaire des enfants Roms*.- Bruxelles, CODE (Coordination des ONG pour les droits de l'enfant), 2004 / Recherche réalisée par Sarah Carpentier et coordonnée par Frédérique Van Houcke, p. 79.

populations dans les mêmes situations ? On comprend ici que le poids des préjugés séculaires est tellement fort qu'il est difficile d'obtenir des points de vue totalement objectifs.

Le rapport du PNUD (2002)<sup>58</sup> décrit la situation des Roms dans cinq pays de l'Europe de l'Est (Roumanie, Bulgarie, Hongrie, Tchéquie, Slovaquie). Il remarque que, dans ces pays, 1/3 des enfants Roms terminent l'école élémentaire, 6 % fréquentent l'école secondaire, 1 % fréquente l'école supérieure. L'étude de l'Union Européenne<sup>59</sup> cite le cas de la Tchéquie : selon une étude de l'ERRC en 1998-1999, « *le gouvernement tchèque a estimé que, dans l'ensemble du pays, près de 75 % des enfants rom en âge de scolarité primaire étaient scolarisés dans des écoles spéciales de rattrapage (...) pour handicapés mentaux* ». (...) « *La recherche de suivi menée en 2003 indiquait que, depuis le lancement de la recherche initiale, les politiques gouvernementales qui visaient le traitement de la situation des Rom dans le système scolaire avaient eu peu d'impact dans la réduction des niveaux élevés de ségrégation raciale.* » L'orientation massive des enfants Roms vers l'enseignement spécial est aussi un courant que l'on retrouve pour des enfants non-Roms de milieux très pauvres en Belgique. Toujours selon le document européen, il existe des situations similaires dans d'autres pays de l'Est (Slovaquie, Hongrie, Bulgarie,...). Mais plus grave : il semble que cette discrimination raciale présente à l'Est se reproduise dans plusieurs pays de l'Ouest selon ce rapport.

La Belgique n'a pas fourni de chiffres à l'époque<sup>60</sup> (et le Plan Fédéral de lutte contre la pauvreté (2005) reconnaît que ces populations sont « invisibles », qu'il faut « compléter les statistiques européennes). Mais l'étude européenne met en évidence qu'en Allemagne, « *la moitié des enfants rom et sinti fréquentaient l'école [en 2003] et, sur ceux qui la fréquentaient, ils étaient nombreux, jusqu'à 80 % dans certaines régions selon les rapports, à fréquenter des 'écoles spéciales'*<sup>61</sup> ». En Espagne, il est question d'écoles 'ghettos', en France de « *niveau très élevé d'enfants rom et voyageurs dans des 'écoles publiques de rattrapage pour enfants qui connaissent des difficultés d'apprentissage et d'adaptation'* <sup>62</sup> » ou dans des 'classes de tsiganes'. Sont pointés également le Danemark, le Pays de Galles, l'Irlande du Nord, le Royaume Uni et l'Italie.

On trouvera ici, à titre d'illustration, des chiffres cités par l'ENAR<sup>63</sup>, basées sur une enquête limitée auprès de 175 familles (627 personnes) de 'Roms/Sinti/Voyageurs belges'.

Scolarisation des enfants (jusqu'à 18 ans) des Roms/Sinti/gens du voyage en Belgique, 2001

Enseignement secondaire	0,69 %
École technique	3,09 %
Formation professionnelle	6,85 %
École primaire	35,39 %
École spéciale (pour handicapés mentaux)	6,18 %
Pas d'enseignement (dont 5 % d'enfants entre 0 et 3ans)	45,36 %
Inconnu	2,41 %

<sup>58</sup>UNDP.- The Roma in Central and Eastern Europe. Avoiding the Dependency Trap. A Regional Human Development Report.- Bratislava, UNDP, 2002.

<sup>59</sup>La situation des Rom dans une Union Européenne élargie.- o.c., p. 22

<sup>60</sup>Ni l'étude de la CODE, ni celle du Foyer (Centre Régional d'Intégration Foyer Bruxelles asbl.- *Les Roma de Bruxelles*.- Bruxelles, Le Foyer, sept. 2004) ne donnent de chiffres « *puisque'il n'y a aucune registration sur la base d'ethnies. Par principe, dans l'enseignement francophone on n'enregistre pas, non plus, des données quantitatives quant au nombre d'écoliers sans séjour légal.* » (p. 29). La récente étude de la Fondation Roi Baudouin (Hasdeu (Iulia).- *Scolarisation des enfants roms en Belgique. Paroles de parents*.- Bruxelles, Fondation Roi Baudouin, 2009) ne donne pas plus de chiffres concernant la scolarisation des enfants rroms en Belgique.

<sup>61</sup>La situation des Rom dans une Union Européenne élargie.- o.c., p. 23 et European Roma Rights Center (ERRC) and OSI's European Union Monitoring and Advocacy Program (EUMAP).- Joint EU Monitoring and Advocacy Program / European Roma Rights Center Shadow Report provided to the Committee on the Elimination of Discrimination Against Women, commenting on the fifth periodic report of the Federal Republic of Germany, submitted under Article 18 of the United Nations Convention on the Elimination of All Forms of Discrimination against Women, Budapest, online publication, 09.01.04

<sup>62</sup>La situation des Rom dans une Union Européenne élargie.- o.c., p. 24

<sup>63</sup>Machiel (Toon).- *Garder la distance ou saisir les chances. Roms et gens du voyage en Europe occidentale*.- Publication du Réseau Européen contre le Racisme (ENAR) avec le soutien financier de la Commission Européenne (DG "EMPL"), Mars 2002

Est-ce le manque de chiffres clairs et crédibles ? Toujours est-il que, tout comme pour les plus pauvres autochtones, c'est le 'comportement (culturel) des parents' qui est d'abord pointé du doigt... et non pas l'organisation des structures qui, partout en Europe conduit les enfants Roms, avec une répétitivité surprenante, vers des 'classes spéciales' pour handicapés mentaux. Même dans des pays très centrés sur 'l'assimilation', comme la France, les moyens en formation pédagogique des enseignants, en nombre de postes, en moyens matériels,... ne sont pas mis en place pour atteindre les objectifs fixés à l'école. C'est, comme le dénonce J.P. Liégeois, l'effet pervers des politiques « d'assimilation », « d'inclusion » qui refusent les mesures spéciales... mais ne mettent pas en place les moyens correspondants pour que ces politiques réussissent ! « L'inclusion, c'est la réclusion dans un esprit humaniste ! » écrit-il<sup>64</sup>.

Il nous semble évident qu'il est d'abord de la responsabilité de l'Etat de fournir des chiffres clairs sur la situation actuelle. Il est tout aussi évident que la 'revendication' ou la 'recommandation' émise par de très nombreux rapports et organisations est de mettre en place des mesures pour que (tous) les enfants Roms aient accès au circuit normal de l'enseignement. Il semble enfin vital que les mesures d'accompagnement et de médiation soient généralisées (et financées), comme le recommande d'ailleurs le récent rapport de la Fondation Roi Baudouin<sup>65</sup>. Ainsi, par exemple, le Foyer a-t-il mis en place avec un certain succès ses médiateurs scolaires Roms sur la Région Bruxelloise... mais ni Liège ni Charleroi ne semblent avoir mis en place de telles mesures, malgré des promesses politiques. L'action de ces médiateurs pourrait d'ailleurs être renforcée par le travail associatif associant enfants et parents autour du savoir et de la culture. A cause de la valeur forte que porte la 'relation humaine' pour de nombreux Roms, le renforcement des liens humains, en particulier dans le domaine de l'accès au savoir et à la culture est essentiel.

L'accès des plus pauvres des Roms à l'éducation et l'enseignement dépend aussi du fait qu'un cadre général le permette et le favorise. Ainsi, dans certains pays d'Europe de l'Est, des actions globales, spécifiques de soutien à la scolarisation des enfants Roms ont été mises en place avec le soutien de l'Union Européenne<sup>66</sup>. On peut espérer qu'il en sera de même en Belgique.

### Emploi

La situation de l'emploi ne semble guère meilleure et en tous cas, on y trouve le même manque de données chiffrées. L'étude européenne<sup>67</sup> signale qu'en 2003, sur plusieurs Plans d'action nationaux Inclusion (PANIncl) étudiés, dont la Belgique, seule l'Irlande avait un volet Rrom au niveau de l'emploi. Le PANIncl 2008-2010 belge<sup>68</sup> même s'il considère comme acquis que la pauvreté est multi-culturelle, n'en consacre pas pour autant de volet spécifique aux Roms. Le Baromètre inter-fédéral de la pauvreté<sup>69</sup>, paru en 2009 et prévu pour orienter la politique de lutte contre la pauvreté, n'y fait pas allusion non plus.

Pour la Belgique toujours, l'ENAR<sup>70</sup> cite une enquête de 1994 où il apparaît que 52,9 % des Roms/Sinti/gens du voyage vivaient d'allocations sociales, 26,7 % étaient indépendants, 14,7 % étaient au chômage (pour la plupart dans des emplois non qualifiés ou temporaires), 5,7 % avaient d'autres sources de revenus. Cette même étude cite pour 2001 :

---

<sup>64</sup>Liégeois J.P., o.c., p. 57.

<sup>65</sup>Hasdeu (Iulia).- *Scolarisation des enfants roms en Belgique. Paroles de parents*.- Bruxelles, Fondation Roi Baudouin, 2009.

<sup>66</sup>*Communication from the Commission to the European Parliament, the Council, the European Economic and Social Committee and the Committee of the Regions. Non-discrimination and equal opportunities: A renewed commitment. Community Instruments and Policies for Roma Inclusion*.- Bruxelles, Commission de la Communauté Européenne, 2008, point 3.2.1. Education.

<sup>67</sup>La situation des Rom dans une Union Européenne élargie.- o.c., p. 28

<sup>68</sup>Le Plan d'Action National Inclusion Sociale 2008-2010 in : Rapport stratégique sur la protection sociale et l'inclusion sociale, septembre 2008 ; [http://www.luttepauvrete.be/publications/PANIncl\\_2008-2010.pdf](http://www.luttepauvrete.be/publications/PANIncl_2008-2010.pdf)

<sup>69</sup>[http://www.mi-is.be/themes/poverty/Armoedebarmeter/index\\_fr.htm](http://www.mi-is.be/themes/poverty/Armoedebarmeter/index_fr.htm)

<sup>70</sup>Machiel (Toon).- *Garder la distance ou saisir les chances. Roms et gens du voyage en Europe occidentale*, o.c., p. 18

Emploi des Roms/Sinti/gens du voyage en Belgique, 2001 (Basées sur une enquête limitée auprès de 175 familles (627 personnes) de Roms/Sinti/Voyageurs belges ; ENAR, o.c., p. 20)

Employés de manière informelle	1,44 %
Employés officiellement	10,05 %
Indépendants informels	24,14 %
Indépendants officiels	8,62 %
Sans emploi	51,72 % (principalement les femmes)
Autre / inconnu	4,03 %

Bien qu'il faille prendre ces chiffres avec une extrême prudence (ils ne représentent probablement pas la réalité globale), la seule remarque qu'il nous faille faire est que les personnes / ménages interrogés sont très probablement très hétérogènes du point de vue socio-économique : il est possible qu'il y ait parmi eux quelques indépendants qui arrivent à gagner leur vie, aux côtés d'autres qui n'arrivent pas à « nouer les deux bouts » par leur travail.

A Bruxelles, selon l'étude du Foyer<sup>71</sup>, nombre de Roms roumains – selon leur réseau de relations – peuvent être employés dans la rénovation de maisons ou dans la main d'oeuvre non qualifiée sur chantier, la revente ou réparation de matériel, les travaux saisonniers (cueillettes mais aussi vente de fleurs ou de journaux) et, pour les femmes, aides ménagères, femmes d'ouvrages et gardes d'enfants. Ailleurs en Communauté française, certaines familles Roms venant des pays de l'est de l'Europe se sont, ces dernières années, mises à la ferraille entrant en concurrence avec d'autres familles pratiquant elles aussi ce métier, qui tend à disparaître au fil des législations « écologistes ».

L'étude européenne<sup>72</sup> donne, pour d'autres pays, des chiffres plus actuels :

- Les données officielles du troisième trimestre 2003 en Slovaquie indiquent que près de 87,5 % des Roms étaient sans emploi pour un taux de chômage de 14,2 %
- En Espagne, la moitié (50 %) des Roms en âge de travailler ne bénéficient pas d'un emploi stable ou légal (Second PANIncl Espagne, 2003, Annexe I)
- En République tchèque, sur un taux de chômage de la population générale de 10,8 % début 2004, le taux de chômage officiel des Roms était de 50 à 80 %.

Cette étude met aussi l'accent sur « la discrimination raciale [qui] constitue une entrave puissante à l'accès des Roms sur le marché de l'emploi ».

On connaît aussi, en France, les entraves à l'emploi – et à la formation - mises par l'Etat pour les Roms issus de pays de l'Europe de l'est même après l'adhésion de la Bulgarie et de la Roumanie à l'Union européenne<sup>73</sup>, les « métiers en tension » étant pour la plupart (hormis les travaux de saisonniers agricoles) inaccessible aux Roms. D'autre part le rapport de la CNCDH<sup>74</sup> pointe aussi l'évolution des législations qui entravent l'activité économique de Roms itinérants ainsi que les discriminations à l'embauche.

Dès lors pourquoi s'étonner de ce qu'un certain nombre de Roms (de nationalité belge ou étrangère) doivent recourir à la mendicité ou au travail au noir ? Plusieurs études ont paru ces

<sup>71</sup>Les Roma de Bruxelles, o.c., pp. 138 sq.

<sup>72</sup>La situation des Rom dans une Union Européenne élargie.- o.c.

<sup>73</sup>L'accès à une activité professionnelle salariée des ressortissants des nouveaux Etats membres de l'Union européenne pendant la période transitoire, article numérique ; <http://www.travail-solidarite.gouv.fr/espaces/social/grands-dossiers/migrations-integration/travailler-france/ouverture-progressive-du-marche-du-travail-francais-aux-ressortissants-nouveaux-etats-membres-union-europeenne/acces-activite-professionnelle-sal> et *Ouverture progressive du marché du travail français aux ressortissants des Etats ayant adhéré à l'Union européenne depuis le 1er mai 2004 - Liste des métiers « en tension »*, article numérique, <http://www.travail-solidarite.gouv.fr/espaces/social/grands-dossiers/migrations-integration/travailler-france/ouverture-progressive-du-marche-du-travail-francais-aux-ressortissants-nouveaux-etats-membres-union-europeenne/ouverture-progressive-du-marche-du>

<sup>74</sup>Commission nationale consultative des Droits de l'Homme (France).- *Étude et propositions sur la situation des Roms et des gens du voyage en France*.- texte adopté en assemblée plénière le 7 février 2008, Paris, texte imprimé, 2008.

derniers temps sur la mendicité, surtout sur celle de Roms provenant de pays de l'Est<sup>75</sup>. Mais la plupart de ces études<sup>76</sup> ne replacent pas la mendicité dans l'ensemble de la problématique de l'emploi ou des ressources... ni non plus ne tiennent compte de la façon dont les personnes s'organisent, passant un certain temps à mendier... mais libérant du temps aussi pour s'occuper de leur famille, faire des démarches diverses, dont administratives, s'occuper de leur logement, etc. La façon « d'enfermer » les personnes pauvres dans leur mendicité conduit à renforcer les préjugés sur elles et à pérenniser cette situation.

*« Puisque la plupart des Roms n'ont pas de statut légal en Belgique, ils n'ont pas le droit de travailler, ni le droit à une allocation. La mendicité permet de survivre, de pouvoir payer le loyer, de nourrir la famille et de garantir le minimum pour pouvoir envoyer les enfants à l'école. Même si, dans ce cercle vicieux de pauvreté et de précarité, le revenu apporté par la mendicité ne couvre pas les besoins de base, il est indispensable. Il n'y a pas d'alternative. »*

(Manifeste des Roms de Bruxelles sur la mendicité en présence d'enfants, 2007  
Ce manifeste est l'expression de Roms roumains, mais la réflexion ci-dessus peut être reprise plus largement.)

A l'inverse, il est intéressant de constater que plusieurs programmes<sup>77</sup> existent, au niveau européen qui ont pour cible l'intégration des Roms dans le marché du travail, comme le programme EQUAL. Ni en 2002<sup>78</sup>, ni en 2009 pour la partie francophone du pays<sup>79</sup>, la Belgique n'a profité de cette opportunité pour renforcer l'insertion des Roms sur le marché du travail.

### Logement

Nous nous devons d'abord de rappeler ici que « si les Roms d'Europe sont aujourd'hui dans leur majorité sédentaires, un certain nombre de communautés mènent une vie itinérante<sup>80</sup> ». Malheureusement, comme pour les autres points passés en revue, les statistiques et l'évaluation quantitative de la situation en Belgique fait défaut.

Pour ce qui est de la minorité itinérante, il faut bien constater que très peu a été fait. Les plus aisés des Roms ont pu acquérir des terrains privés. Pour les autres, la question date de plus de 30 ans : « En Belgique, c'est en 1972 qu'il a été officiellement recommandé aux Gouverneurs de Province de prendre les mesures nécessaires pour mettre fin aux éventuelles discriminations et de prévoir la construction de terrains appropriés et équipés.<sup>81</sup> » On trouve aujourd'hui (sans doute plus de) 28 aires de stationnement en Flandres pour une seule en Wallonie (à Bastogne, non aménagée il y a peu) et un unique projet à Haren, promis pour 2009 mais encore contesté au niveau de Bruxelles. En 2002, l'étude ENAR<sup>82</sup> écrivait : « En Wallonie, quelques sites illégaux sont tolérés. Un seul pourrait être considéré comme plus ou moins officiel. La situation est identique à Bruxelles. Les aires de stationnement ne sont pas officielles en Belgique, de sorte que les Roms/Sinti/gens du voyage sont constamment chassés par les autorités locales. Certains groupes parviennent cependant à négocier et à obtenir des permis pour cinq à dix jours. » et la DIISP ajoute : « Ainsi, certaines communes continuent même à appliquer les lois de 1798 qui interdisent aux gens du voyage de stationner plus de 24 heures. Plus fréquemment, c'est la contravention au

<sup>75</sup>Voir bibliographie.

<sup>76</sup>Hormis celle du Foyer.

<sup>77</sup>Des études européennes citent aussi le programme ACCEDER en Espagne, ou différentes actions basées sur le micro-crédit.

<sup>78</sup>La situation des Rom dans une Union Européenne élargie.- o.c., p. 29

<sup>79</sup>Programme Equal / Base de donnée de projets (BDCE) / Belgique (fr & de) à partir du lien :

[http://ec.europa.eu/employment\\_social/equal/index\\_fr.cfm](http://ec.europa.eu/employment_social/equal/index_fr.cfm)

<sup>80</sup>Gil-Robles (Alvaro).- Rapport final sur la situation en matière des Droits de l'Homme des Roms, Sintis et gens du voyage en Europe à l'attention du Comité des Ministres et de l'Assemblée parlementaire.- Strasbourg, COE, 2006 (point 36).

<sup>81</sup>Accueil des Gens du Voyage en Wallonie. Direction Interdépartementale de la Cohésion sociale ;

[http://cohesionsociale.wallonie.be/spip/rubrique.php?id\\_rubrique=5](http://cohesionsociale.wallonie.be/spip/rubrique.php?id_rubrique=5)

<sup>82</sup>Machiel (Toon).- *Garder la distance ou saisir les chances. Roms et gens du voyage en Europe occidentale*, o.c.

règlement de police relatif aux terrains de camping qui est invoquée pour justifier les expulsions.<sup>83</sup> »

Dans les espaces d'Habitat Permanent, parfois occupés par des Roms aux côtés d'autres populations, la situation n'est pas meilleure. Le rapport sur la cohésion sociale en Région Wallonne (DIIS) de 2007... reprend des intentions de 2004 ! Et comme nous l'écrivions<sup>84</sup> :

*« Pour la période 2006-2009, il ne concerne que 36 communes<sup>85</sup> (28 communes en phase 1). L'évaluation de la phase I (10/10/03 – 30/09/04)<sup>86</sup> a réuni uniquement des partenaires institutionnels. Comme indiqué dans le document cette « évaluation s'est principalement axée sur la qualité de la mise en oeuvre du plan HP en termes de processus et d'actions menées, mais faute de recul suffisant, ne fait qu'ébaucher son impact sur la population concernée »<sup>87</sup>. L'évaluation non seulement révèle une très faible participation au dialogue des personnes concernées mais reconnaît aussi l'inquiétude légitime des résidents quant à leur devenir. Bien sûr, au cas par cas, les quelques antennes sociales (8 en tout) mises en place ont permis, comme le signale l'évaluation, le relogement de 93 personnes (sur 10.000 résidents repérés au début du Plan) dans un logement salubre, l'ouverture de 299 dossiers et d'un suivi individualisé : mise en règle des papiers, allocations de certaines personnes, ainsi que quelques avancées. Mais le renvoi de nombreuses procédures au niveau local, la persistance de conflits (pressions morales, non raccordement à l'eau, l'électricité, mais également conflits entre administrations...) ne favorise guère de solutions globales et concertées. En outre ce plan, s'inquiétant de situations déjà ancrées dans la durée ne prête guère d'attention aux mouvements de populations, en particulier de gens du voyage et Roms, de populations européennes migrantes, refoulés d'autres lieux. »*

Au niveau des logements urbains, en particulier les logements sociaux, on retombe dans la même problématique<sup>88</sup> que celle qui prévaut pour les familles autochtones très pauvres, avec parfois le racisme en plus. Ainsi à Bruxelles, comme le signale Le Foyer<sup>89</sup>, les familles Roms sont plus particulièrement implantées à Schaerbeek, Molenbeek, Bruxelles-Ville et Anderlecht. Elles se retrouvent donc dans des quartiers à haute concentration de minorités ethniques et culturelles, font souvent l'objet de discriminations ou d'abus de marchands de sommeil ou d'organismes ('patrons') de travail au noir. Certains se retrouvent aussi à certains moments de leur vie sans abri. Lorsqu'ils ont un logement, il est souvent délabré, insalubre, au confort minimal et surpeuplé<sup>90</sup>. En Belgique, contrairement à d'autres pays d'Europe de l'Est ou de l'Ouest (comme la France), la discrimination spatiale au niveau du logement, la concentration à l'extérieur d'espaces urbains (ghettos) ou la distance excessive des logements par rapport aux services publics est moindre.

Au travers des actions d'ATD Quart Monde nous constatons alors dans des quartiers multi-culturels globalement défavorisés où ces familles se trouvent, que selon les époques, des tensions entre communautés apparaissent où les familles Roms sont souvent en situation de faiblesse. Cela conduit alors généralement à des déménagements ou des déplacements, rendant ainsi difficile le maintien de liens humains.

## Santé

Il semble encore moins y avoir de données concernant la santé des Roms que dans les autres domaines. Cependant, on peut affirmer sans se tromper que l'état de santé est lié d'une part aux conditions de vie (entre autre de logement, d'alimentation) et, pour ceux des Roms qui proviennent d'un autre pays, des conditions sanitaires qu'ils connaissaient dans ce pays. Or il est

<sup>83</sup> Accueil des Gens du Voyage en Wallonie. Direction Interdépartementale de la Cohésion sociale ;

[http://cohesionsociale.wallonie.be/spip/rubrique.php3?id\\_rubrique=5](http://cohesionsociale.wallonie.be/spip/rubrique.php3?id_rubrique=5)

<sup>84</sup> Jean-Pierre Pinet.- *Se loger, en Wallonie et à Bruxelles, quand on a une vie difficile*.- Bruxelles, ATD Quart Monde, 2008, coll. Analyse et étude / Connaissance et engagement.

<sup>85</sup> à avoir signé les conventions de partenariat Plan HP ; source DIIS :

[http://cohesionsociale.wallonie.be/spip/IMG/pdf/liste\\_des\\_communes\\_HP\\_au\\_201107\\_1\\_.xls.pdf](http://cohesionsociale.wallonie.be/spip/IMG/pdf/liste_des_communes_HP_au_201107_1_.xls.pdf)

<sup>86</sup> « Première évaluation de la phase 1 du Plan HP » Faite par la DIIS ;

[http://cohesionsociale.wallonie.be/spip/article.php3?id\\_article=138](http://cohesionsociale.wallonie.be/spip/article.php3?id_article=138)

<sup>87</sup> Evaluation, o.c., p. 5

<sup>88</sup> *Se loger, en Wallonie et à Bruxelles, quand on a une vie difficile*, o.c.

<sup>89</sup> Centre Régional d'Intégration Foyer Bruxelles asbl.- *Les Roma de Bruxelles*.- Bruxelles, Le Foyer, sept. 2004

<sup>90</sup> *Les Roma de Bruxelles*, o.c. pp. 121 – 132.

évident que la santé des Roms dans les pays de l'est de l'Europe s'est fortement dégradée depuis 1989 : à côté de la faiblesse des moyens des services publics de santé, de leur désorganisation s'est aussi développée une forte corruption. Si l'on ajoute à cela la montée des discriminations et du racisme, on comprend que la situation est catastrophique.

En Europe, de nombreux rapports et constatations de praticiens mettent en évidence les inquiétudes à avoir au niveau de la santé des Roms - surtout ceux originaires de pays à l'est de l'Europe -, du fait des situations de pauvreté, de relégation, d'exclusion du marché du travail,... Ainsi les résurgences fortes de maladies liées à la pauvreté, comme la tuberculose, décelées dans plusieurs pays d'Europe aux côtés d'autres affections, ne semblent guère avoir déclenché de réactions politiques, pas plus que les conditions de vie de ces populations, les ayant exposées à des pollutions par le méthane, le mercure, le zinc, le cuivre et le plomb<sup>91</sup>.

En Belgique, une enquête a été menée en 2003 par Le Foyer en collaboration avec Kind & Gezin dans des quartiers de Bruxelles, sur une cinquantaine de famille, complétée par des séries d'entretiens et d'interviews entre autres dans quatre Maisons Médicales, dont celle liée à ATD Quart Monde. Il en ressort que de nombreuses maladies « sont inhérentes aux conditions de vie dans un milieu pauvre, aux habitudes alimentaires et au stress<sup>92</sup> ». Il s'agit d'infections des voies respiratoires, de tuberculose, d'hépatites, d'affections de l'estomac et du foie mais aussi de plaintes psychosomatiques, en particulier liées au coeur et aux poumons<sup>93</sup>.

Les conséquences historiques de l'exclusion, qui souvent conduisent à l'endogamie<sup>94</sup>, ne sont pas non plus sans conséquences au niveau de la santé. Les personnes qui subissent cette situation le savent... ce qui augmente d'autant leur souci de tomber malade.

Le fait d'être sans papiers, d'être peu instruit<sup>95</sup>, l'exclusion dont on a fait l'objet sa vie durant, les habitudes des régimes communistes pour ceux qui les ont connus et le souvenir d'expériences d'échec rendent d'autant plus difficile l'accès aux soins. Cela explique aussi que l'on s'en remette « aux mains de Dieu » et que l'on ne se soigne que lorsque c'est absolument nécessaire (quand ce n'est pas trop tard ; sauf s'il s'agit de bébés ou de jeunes enfants).

## **Conclusions.**

Il aurait fallu approfondir bien plus chaque sujet et en traiter d'autres, comme l'accès à la justice, à la culture,...

Ce qui nous a particulièrement frappé tout au long de cette analyse, c'est la proximité de situations de familles Roms pauvres par rapport à celles d'autres familles pauvres, autochtones. Sans nier les spécificités, les cultures, les histoires propres des uns et des autres, il nous semble que ce serait une erreur que de vouloir ne faire que des politiques spécifiques. C'est la pauvreté, la misère quelle que soit sa forme qu'il faut combattre, afin que chaque être humain puisse vivre « égal en dignité et en droits ».

---

<sup>91</sup>La situation des Rom dans une Union Européenne élargie.- o.c., p. 36

<sup>92</sup>Les Roma de Bruxelles, o.c., p. 91

<sup>93</sup>Ibidem, pp. 91-96

<sup>94</sup>Endogamie : « obligation faite à un membre d'une communauté de se marier avec un autre membre de la communauté ». Souvent, plus le groupe est pauvre, moins large est pour un jeune homme le choix d'épouses possibles et réciproquement.

<sup>95</sup>il y a certes l'illettrisme mais aussi le fait de faire face à des formulaires de plus en plus complexes – celui de l'AMU (Aide Médicale d'Urgence) est un excellent exemple - provenant de centres de pouvoir de plus en plus dispersés, opposés et multiples

## Éléments de bibliographie<sup>96</sup>

*Communication from the Commission to the European Parliament, the Council, the European Economic and Social Committee and the Committee of the Regions. Non-discrimination and equal opportunities: A renewed commitment. Community Instruments and Policies for Roma Inclusion.*- Bruxelles, Commission de la Communauté Européenne, 2008. {COM(2008) 420 final}  
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=CELEX:52008DC0420:EN:HTML>

*L'intégration scolaire des enfants immigrants en Europe.*- Bruxelles, Eurydice, 2004  
<http://eacea.ec.europa.eu/portal/page/portal/Eurydice/showPresentation?pubid=045FR>

*La santé des primo-arrivants : témoignages et réflexions.*- Bruxelles, ASBL Santé – Culture Quart Monde, Service d'Aide aux Molenbeekois Primo-Arrivants, ASBL Lutte contre l'Exclusion Sociale à Molenbeek-Saint-Jean, 2006.

*La scolarisation des Roms en Europe : éléments de réflexion et analyse comparative.*- Paris, INRP, Service de Veille scientifique et technologique, Dossier d'actualité n° 30 – octobre 2007  
[http://www.inrp.fr/vst/LettreVST/30\\_octobre2007.htm](http://www.inrp.fr/vst/LettreVST/30_octobre2007.htm)

*La situation des Rom dans une Union Européenne élargie.*- Commission Européenne, Emploi et Affaires sociales, Droits fondamentaux et anti-discrimination, 2004 / document préparé par : Focus Consultancy Ltd., le Centre européen du droit des Rom (European Roma Rights Center) et l'Office européen d'information des Rom (European Roma Information Office).  
[http://ec.europa.eu/employment\\_social/publications/2005/ke6204389\\_fr.html](http://ec.europa.eu/employment_social/publications/2005/ke6204389_fr.html)

*Les gitans.*- Revue Igloos 4° monde, n° 45-46, mars-avril 1969

*Manifeste des Roms de Bruxelles sur la mendicité en présence d'enfants.*- Bruxelles (Le Foyer), déc. 2007

*Note du groupe de travail relatif à la scolarisation des enfants roms à Bruxelles,* Bruxelles, imprimé, 04 juin 2007

*Pour une politique de la pitié.*- Igloos 4° Monde, n° 51-52, jv. / fév. 1970.

*Résolution du Parlement européen du 15 novembre 2007 sur l'application de la directive 2004/38/CE relative au droit des citoyens de l'Union et des membres de leurs familles de circuler et de séjourner librement sur le territoire des États membres - Application de la directive 2004/38/CE relative au droit des citoyens de l'Union de circuler et de séjourner librement sur le territoire des États membres*  
<http://www.europarl.europa.eu/sides/getDoc.do?pubRef=-//EP//TEXT+TA+P6-TA-2007-0534+0+DOC+XML+V0//FR>

*Résolution du Parlement européen sur la situation des Roms dans l'Union européenne* – Bruxelles, 28 avril 2005  
<http://www.europarl.europa.eu/sides/getDoc.do?pubRef=-//EP//TEXT+TA+P6-TA-2005-0151+0+DOC+XML+V0//FR>

*Tsiganes, Rroms, Gitans, Gens du voyage.*- Différences (MRAP), n° spécial 259, juil. sept 2006

---

<sup>96</sup>Des bibliographies très étoffées ont été réalisées à différentes époques, en Angleterre dès 1914 et en France avec la revue *Études Tsiganes*. On citera aussi celles de François de Vaux de Foletier toujours très fouillées. De nos jours, le Conseil de l'Europe a mis la question Rrom au cœur de ses préoccupations de même que quelques Universités qui ont investi durablement dans la recherche et l'enseignement de différents aspects de la vie de ce peuple. La présente bibliographie concerne cet article.

Auzias (Claire).- *Samudaripen, le génocide des Tsiganes*.- Paris, L'esprit Frappeur, 2004 (2<sup>e</sup> éd.)

Cazim (Refika).- *Parcours d'une Rom*.- Bruxelles, imprimé, 2007 (document distribué lors du séminaire de la FRB/KBS sur la scolarisation des Roms).

Centre Régional d'Intégration Foyer Bruxelles asbl.- *Les Roma de Bruxelles*.- Bruxelles, Le Foyer, sept. 2004, rééd.

Charlemagne (Jacqueline).- *Politiques sociales, exclusion, santé*.- in : *Tsiganes et santé : de nouveaux risques ?*, Etudes Tsiganes, n° 14.

<http://www.etudestsiganes.asso.fr/tablesrevue/PDFs/Vol%2014%20tsiganes%20et%20sant%20E9.pdf>

Clé (Ann).- *La mendicité interrogée. Un résumé succinct de la recherche*.- Bruxelles, KBS/FRB, 2007

[http://www.kbs-frb.be/uploadedFiles/KBS-FRB/Files/Verslag/La%20mendicit%C3%A9%20interrog%C3%A9e%20\(r%C3%A9sum%C3%A9%20de%20la%20recherche\).doc](http://www.kbs-frb.be/uploadedFiles/KBS-FRB/Files/Verslag/La%20mendicit%C3%A9%20interrog%C3%A9e%20(r%C3%A9sum%C3%A9%20de%20la%20recherche).doc)

CODE (Coordination des ONG pour les droits de l'enfant).- *Recherche relative au développement d'une réponse sociale à la question de la mendicité des enfants en Belgique*.- Bruxelles, Décembre 2003 /

Recherche réalisée par Catherine Joppart pour la CODE

[http://www.lacode.be/pdf/Rech\\_mendicite.pdf](http://www.lacode.be/pdf/Rech_mendicite.pdf)

CODE (Coordination des ONG pour les droits de l'enfant).- *Recherche-pilote sur la sensibilisation des autorités publiques à la Communauté Rom et sur l'intégration scolaire des enfants Roms*.- Bruxelles, CODE, 2004 / Recherche réalisée par Sarah Carpentier et coordonnée par Frédérique Van Houcke

[http://www.lacode.be/pdf/Rech\\_Communaute\\_Rom.pdf](http://www.lacode.be/pdf/Rech_Communaute_Rom.pdf)

Commission nationale consultative des Droits de l'Homme (France).- *Étude et propositions sur la situation des Roms et des gens du voyage en France*.- texte adopté en assemblée plénière le 7 février 2008, Paris, texte imprimé, 2008.

[http://www.cncdh.fr/IMG/pdf/08.02.07\\_Etude\\_et\\_propositions\\_sur\\_la\\_situation\\_des\\_Roms\\_et\\_des\\_gens\\_du\\_voyage\\_en\\_France-2.pdf](http://www.cncdh.fr/IMG/pdf/08.02.07_Etude_et_propositions_sur_la_situation_des_Roms_et_des_gens_du_voyage_en_France-2.pdf)

Conseil de l'Europe.- *Rapport final de M. Alvaro GIL-ROBLES, Commissaire aux Droits de l'Homme, sur la situation en matière des droits de l'homme des Roms, Sintis et Gens du voyage en Europe, à l'attention du Comité des Ministres et de l'Assemblée parlementaire*.- publication numérique, 2006.

Dacheux (Jean-Pierre).- *Les interpellations tsiganes de la philosophie des Lumières*. Thèse de Doctorat. Université Paris VIII, 2007

Dacheux (Jean-Pierre).- *Les Roms migrants n'existent pas*.- publication numérique (09/04/2009).

<http://www.romanitude.fr/spip.php?article117>

Defromont (Jean-Michel).- *L'épine sur les roses*.- Paris, éd. Quart Monde, 2006, 80 p.

[http://www.editionsquartmonde.org/catalog/product\\_info.php?products\\_id=72](http://www.editionsquartmonde.org/catalog/product_info.php?products_id=72)

Durand (Christine).- *Destin et Mémoire des Tsiganes dans l'Europe nazie (1933-1945)*. -

Mémoire de DESS Informatique documentaire (ENSSIB), Rapport de recherche bibliographique sous la dir. de Chantal JORRO - 1997/98, 57p.

<http://www.enssib.fr/bibliotheque/documents/dessid/durand.pdf>

European Roma Rights Center (ERRC) and OSI's European Union Monitoring and Advocacy Program (EUMAP).- *Joint EU Monitoring and Advocacy Program / European Roma Rights Center Shadow Report provided to the Committee on the Elimination of Discrimination Against Women, commenting on the fifth periodic report of the Federal Republic of Germany, submitted under Article 18 of the United Nations*

Convention on the Elimination of All Forms of Discrimination against Women, Budapest, online publication, 09.01.04  
[http://www.soros.org/initiatives/eu/articles\\_publications/publications/eumap\\_roma\\_20040121](http://www.soros.org/initiatives/eu/articles_publications/publications/eumap_roma_20040121) (dernier accès 27/04/2009)

Farkas (Lilla).- *Ségrégation des enfants roms dans l'enseignement. La directive sur l'égalité raciale comme moyen de lutte contre la discrimination structurelle.*- Bruxelles, Commission européenne. Direction générale de l'emploi, des affaires sociales et de l'égalité des chances. Unité G.2, 2007.  
<http://ec.europa.eu/social/BlobServlet?docId=1798&langId=fr>

Filhol (Emmanuel).- *Les Tsiganes en France : une mobilité sous haute surveillance (XIXe et XXe siècles).*- Université de Bordeaux 1 (Laboratoire Epistémé) et Centre de recherches tsiganes de l'Université Paris V, 2005

Filhol (Emmanuel).- *Les tsiganes en Gironde pendant la seconde guerre mondiale.* Publication numérique.  
[http://www.episteme.u-bordeaux.fr/publications\\_filhol/Anna.pdf](http://www.episteme.u-bordeaux.fr/publications_filhol/Anna.pdf)

Filhol (Emmanuel).- *Question de mémoire : deux témoignages sur l'internement des Tsiganes au camp d'Arc-et-Senans.*- in : Etudes Tsiganes n° 13, 1er semestre 1999  
<http://www.etudestsiganes.asso.fr/tablesrevue/PDFs/Vol%2013%20Arc%20et%20Senans.pdf>

Filhol (Emmanuel).- *L'internement et la déportation des Tsiganes français sous l'occupation : Mérignac, Poitiers, Saschenhausen, 1940-1945.*- Article paru dans la Revue d'histoire de la Shoah, sept.-déc. 2000, n°170 – 2000  
[http://www.episteme.u-bordeaux.fr/publications\\_filhol/Mer.pdf](http://www.episteme.u-bordeaux.fr/publications_filhol/Mer.pdf)

Froidure (Abbé E.).- *Parias 57.*- Bruxelles, Editions Stations de plein Air, 1957.

Geurts (Koen).- *Projet médiateurs scolaires.*- Intervention au séminaire de la FRB/KBS du 19 mars 2009, (Bruxelles, Le Foyer), imprimé, 2009.

Gotovitch (José). - *Quelques données relatives à l'extermination des Tsiganes de Belgique.*- Cahiers d'Histoire de la seconde Guerre Mondiale, Bruxelles, 1976.  
dont deux extraits ont été mis en ligne :  
<http://www.getuigen.be/Getuigenis/3den/Gotovitch-Jose/Taicon-Kore-Herman/tkst.htm>  
<http://www.getuigen.be/Getuigenis/3den/Gotovitch-Jose/Galut-Modis-Jean-et-Paprika/tkst.htm>

Hasdeu (Iulia).- *Scolarisation des enfants roms en Belgique. Paroles de parents.*- Bruxelles, Fondation Roi Baudouin, 2009.  
<http://www.kbs-frb.be/publication.aspx?id=245782&LangType=2060>

Houliat (Bernard), Schneck (Antoine).- *Tsiganes en Roumanie.*- Rodez, éd. du Rouergue, 1999.  
[http://www.coe.int/t/dg3/romatravellers/documentation/Education/CommDH\(2006\)1\\_fr.asp](http://www.coe.int/t/dg3/romatravellers/documentation/Education/CommDH(2006)1_fr.asp)

Hubert (Marie-Christine).- *Les réglementations anti-tsiganes en France et en Allemagne avant et pendant l'Occupation.*- Revue de la Shoah n°167, sept-déc. 1999  
[http://www.memorialdelashoah.org/upload/medias/fr/A1\\_seltexes\\_167\\_hubert.pdf](http://www.memorialdelashoah.org/upload/medias/fr/A1_seltexes_167_hubert.pdf)

Kenrick (Donald), Puxon (Grattan).- *Destins gitans. Des origines à la 'solution finale'.*- Paris, Gallimard, 1972, collection 'Tel'.

Lamotte (Philippe).- *Enfants Roms : comment les sortir de la rue ?* - En Marche, 16 avril 2009 ([publication électronique](#)).

Le Foyer, Service des Roma.- *Description du projet et mission des médiateurs Médiation par des médiateurs Roumains et Roma.*- Bruxelles, 2008  
[http://www.foyer.be/IMG/pdf/Website\\_Fr\\_Link\\_Bemiddelingsproject-2.pdf](http://www.foyer.be/IMG/pdf/Website_Fr_Link_Bemiddelingsproject-2.pdf)

Le Foyer, Service des Roma.- *Evaluation globale. Projet Médiation Scolaire pour les enfants Roms dans le cadre du dispositif Accrochage scolaire (DAS) 2007-2008.*- Bruxelles, 2008  
[http://www.foyer.be/IMG/pdf/DAS\\_Evaluation\\_Globale.pdf](http://www.foyer.be/IMG/pdf/DAS_Evaluation_Globale.pdf)

Le Foyer, Service des Roma.- *La scolarité des enfants Roma à Bruxelles : Analyse et recommandations.*- Bruxelles, 2008  
[http://www.foyer.be/IMG/pdf/Website\\_Fr\\_Link\\_Analysetekst\\_Scholarisatie.pdf](http://www.foyer.be/IMG/pdf/Website_Fr_Link_Analysetekst_Scholarisatie.pdf)

Liégeois (Jean-Pierre ; sous la dir. de).- *L'accès aux droits sociaux des populations tsiganes en France.* Rapport d'étude de la direction générale de l'action sociale.- Paris, ENSP, 2007

Liégeois (Jean-Pierre).- *Roms et Tsiganes.*- Paris, La Découverte, 2009, coll. Repères.

Machiel (Toon).- *Garder la distance ou saisir les chances. Roms et gens du voyage en Europe occidentale.*- Publication du Réseau Européen contre le Racisme (ENAR) avec le soutien financier de la Commission Européenne (DG "EMPL"), Mars 2002  
[http://cms.horus.be/files/99935/MediaArchive/pdf/roma\\_fr.pdf](http://cms.horus.be/files/99935/MediaArchive/pdf/roma_fr.pdf)

Manus (Leksa).- *Le vrai Rrom.*- publication numérique. (09/04/2009)  
<http://www.romanitude.fr/spip.php?article34>

Mormont (Claude).- *Mendicité : au-delà du malaise.*- Bruxelles, Vivre ensemble éducation, avril 2006.  
<http://www.entraide.be/index.php?id=303>

Mouvement International ATD Quart Monde.- *Mémoire du Mouvement International ATD Quart Monde en réponse aux observations du Gouvernement français sur la réclamation collective n° 33/2006.*- adressé au Secrétariat de la Charte sociale européenne, Direction Générale des Droits de l'Homme, DG II, Conseil de l'Europe, Strasbourg, imprimé, nov. 2006

Petcu (Silviu).- *Le rôle des esclaves roms dans la vie économique.*- in : L'esclavage des Rroms, Etudes tsiganes, n° 29  
<http://www.etudestsiganes.asso.fr/tablesrevue/PDFs/vol%2029%20esclavage%20des%20rroms.pdf>

Reyniers (Alain).- *La troisième migration.*- in : Tsiganes d'Europe, Etudes Tsiganes, vol 1, pp. 60-68

Reyniers (Alain).- *Les roms d'Europe, entre exclusion et intégration.*- Amnesty International Belgique, publication numérique. (08/04/2009)  
<http://www.amnestyinternational.be/doc/article5327.html>

Rus (Calin).- *La situation des médiateurs et assistants scolaires roms en Europe.* Strasbourg, Conseil de l'Europe, Direction Générale IV, Direction de l'Education scolaire, extrascolaire et de l'Enseignement supérieur, Division de la dimension européenne de l'éducation , 2006 (DGIV/EDU/ROM(2006)3 )  
[http://www.coe.int/t/dg3/romatravellers/documentation/Education/mediateursassistants06\\_fr.asp](http://www.coe.int/t/dg3/romatravellers/documentation/Education/mediateursassistants06_fr.asp)

Thomas (Marc).- *Les Roms, la minorité la plus discriminée d'Europe.*- Bruxelles, Journal de l'ARC, janvier – février 2009, pp. 1 et 3.  
<http://www.arc-culture.org/le-journal-de-larc-100.pdf>

UNDP.- *The Roma in Central and Eastern Europe. Avoiding the Dependency Trap. A Regional Human Development Report.*- Bratislava, UNDP, 2002.  
<http://www.roma.undp.sk/>

Vaux de Foletier (François de).- *Mille ans d'histoire des Tsiganes*.- Paris, Fayard, 1970, coll. Les grandes études historiques.

Vaux de Foletier (François de).- *Les Tsiganes dans l'ancienne France*.- s.l., Société d'Édition Géographique et Touristique, 1961, coll. Connaissance du Monde

Wresinski (Joseph), de Vos van Steenwijk (Alwine), Fabiani (Benoît).- *Les plus pauvres de Barcelone entre hier et demain*.- Quart Monde Igloos, n° 113, (1982 ?)

Organisations, événements :

Le Foyer, [Service Roma et Gens du Voyage](#)  
[Centre de Médiation des Gens du Voyage de la Région Wallonne](#)

Union Européenne, [section Rom](#)  
[Premier sommet européen sur les Roms](#)  
Conseil de l'Europe, section [Roms et gens du voyage](#)  
UNDP (PNUD) [Roma report web site](#)  
World Bank (Banque Mondiale) : [Roma Inclusion](#)  
[Décade de l'Inclusion des Roms](#)

Open Society Institute / Soros foundation : [Roma Initiatives](#)  
[Roma Rights Center](#)  
[Roma Information Office](#)  
[Forum Européen des Roms et Gens du Voyage](#)

Éditeur responsable :  
Régis De Muylder  
Av. Victor Jacobs, 12  
1040 – Bruxelles

Année 2009